

## Des Québécois mal placés

Paul-François Sylvestre

Number 67, May 1992

Montréal

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42713ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

### ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Sylvestre, P.-F. (1992). Des Québécois mal placés. *Liaison*, (67), 3–3.

# Des Québécois mal placés

Dans sa dernière requête au Conseil des Arts du Canada, *Liaison* écrivait : « Cette demande est faite par des francophones hors Québec qui osent encore croire que le Conseil des Arts du Canada est là pour servir TOUTE la francophonie canadienne, pas uniquement celle du Québec ou (pire encore) de Montréal ». Il faut savoir, en effet, que depuis 1982, pas un seul francophone hors Québec n'a siégé sur les jurys du Programme d'aide aux périodiques culturels. Au cours des cinq dernières années, les jurys ont plus souvent qu'autrement été mal à l'aise avec la demande de *Liaison*. D'une année à l'autre, ils ont accordé 10 000 \$ au magazine culturel de l'Ontario français, puis l'ont menacé de diminution graduelle si le contenu rédactionnel de la revue ne devenait pas plus critique.

Cette année, les membres du jury ont eu droit à la mise en garde suivante : « *Liaison* est un périodique franco-ontarien qui fait écho à la création artistique en Ontario français et qui donne aux artistes francophones de la province des occasions de se faire connaître, de se faire entendre et de se faire juger. La revue n'évolue pas dans un contexte québécois, encore moins montréalais. Si aucun membre du jury connaît la réalité des arts et de la culture en Ontario français, pour y avoir vécu, il sera difficile au jury de porter un jugement valable et équitable, et encore plus difficile pour la communauté franco-ontarienne de l'avalier ».

La lettre accompagnant la demande de subvention notait que « ce ne sont pas les revues québécoises qui s'intéressent à la vie artistique franco-ontarienne... Non, c'est *Liaison* qui fait oeuvre unique et c'est pour cette raison qu'elle a droit à sa juste part du gâteau ». Exaspéré par le comportement trop québécois d'une institution canadienne, le soussigné ajoutait : « Si le ton de cette lettre vous paraît hostile, c'est que vous avez bien lu. Les francophones de l'Ontario sont là pour y rester. Et ce ne sont pas les conditions difficiles de vie

française qui empêcheront les artistes de continuer à créer. Ce qu'ils exigent, par contre, c'est un respect de leurs collègues venus d'ailleurs pour poser un jugement, c'est un appui non pas du bout des lèvres mais d'une main généreuse ».

Or, le jury de 1992, composé de cinq Québécois, dont des spécialistes en arts visuels – alors que *Liaison* traite surtout de littérature et de théâtre ! –, a conclu que l'approche de la revue « demeure surtout informative et [que] la dimension critique fondamentale exigée par le programme n'y est pas suffisamment développée ». La subvention a donc été réduite à 8 000 \$ (certaines revues reçoivent jusqu'à 100 000 \$). Selon le Conseil des Arts du Canada, les membres du jury « offraient une expérience non seulement dans les arts visuels mais également de la communauté nationale et internationale des périodiques ». Or, venant de Québec et de Montréal, les membres du jury avaient ostensiblement une expérience de la communauté « nationale » québécoise et non canadienne-française. Les réalités de la fonction critique en milieu minoritaire leur échappaient entièrement, tout comme les conditions de création « hors des métropoles » que sont Montréal et Québec.

Comme prix de consolation, le comité de rédaction de la revue *Liaison* a été invité à rencontrer des membres du Service des lettres et de l'édition du Conseil des Arts du Canada. Pourquoi ? Pour que le Conseil justifie son impérialisme québécois ? Non merci ! Quand le comité rencontrera le Conseil, il faudra que ce dernier explique comment il entend corriger une situation qui ne rend pas justice à la communauté artistique franco-ontarienne. Il ne s'agit pas uniquement d'une question de sous. Le redressement de la situation doit se refléter dans la composition des jurys, dans les critères du programme et dans la façon d'examiner les projets.

**Paul-François Sylvestre**  
rédacteur en chef



**Couverture : Montréal...**

Photo : Bruno Braën